

SUD-RAIL LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION, UN SYNDICAT ENGAGÉ POUR LA MIXITÉ

La part de femmes à la SNCF pour l'ensemble des SA était de 22.8% en 2021 avec des chiffres très disparates selon les SA et une population de cheminot-e-s qui stagne .

Au vu des chiffres la tendance est toujours la même à la SNCF, une féminisation « cache-misère » qui n'évolue pas où les femmes sont très majoritairement représentées dans les métiers administratifs 60%, du médical 92%, du social 91% et au commercial 49% ; souvent les métiers avec les plus bas salaires.

Comme à l'accoutumé, au Matériel , à l'Infra , au Transport Mouvement, à la Surveillance Générale et à la Traction elles sont sous représentées. Les directions n'ont témoigné d'aucune réelle volonté d'améliorer cette situation.

A cette allure dans 50 ans, la part des femmes n'aura pas réellement évolué.

A SUD-Rail nous réclamons davantage de recrutements de femmes. Nous voulons des femmes à la Conduite, à la Sûreté, aux métiers de la Circulation ou de l'Infra..., tous ces métiers où elles sont sous-représentées et qui sont souvent plus rémunérateurs.

Il faut dire qu'en 2022, de nombreux locaux (notamment absence de vestiaires ou de toilettes femmes pourtant repris dans le Code du Travail) ne sont toujours pas adaptés pour les femmes. INADMISSIBLE !

Les délégué-e-s SUD-Rail luttent au quotidien pour faire respecter les droits des agent-e-s et les accords déjà en place.

- ⇒ Un exemple: **le non versement de l'IJPT** (Indemnité Journalière de Parentalité). Durant les congés de maternité, d'adoption et de paternité, les salarié-e-s, femmes et hommes, continuent de bénéficier de leur prime de travail et des indemnités fixes mensuelles et un prorata des éléments variables de solde. Dans la réalité, certains établissements n'ont tout simplement pas payé ces indemnités aux agents devant en bénéficier.
- ⇒ Un autre exemple: **l'attribution de LA PRIME**. Le RH0881 est très clair, les femmes qui ont eu un congé maternité sur l'exercice de notations doivent percevoir la moyenne prévue de la part individuelle versée à tous les salarié-e-s sans distinction. Dans les faits, ce n'est souvent pas appliqué.



Le nouvel accord a permis quelques avancées mais elles sont loin d'être à la hauteur de nos attentes !

SUD-Rail restera vigilant sur l'application et le respect de l'accord dans tous les établissements !

Fédération SUD-Rail - 17 boulevard de la libération 93200 Saint Denis

sudrailcomplurielles@gmail.com 01 42 43 35 75

Facebook @sudrailofficiel internet www.sudrail.fr twitter @Fede_SUD_Rail



JE VOTE

Union
syndicale
Solidaires

Sud Rail

Du 17 au 24 Novembre 2022



NOTRE BILAN

⇒ **SIGNATURE DU NOUVEL ACCORD ÉGALITÉ PRO ENTRE FEMMES ET HOMMES ET DE LA MIXITÉ RH881**

⇒ **REVENDECTION PORTÉES PAR SUD-RAIL SUR LE CALCUL DE IJTP (INDEMNITÉ JOURNALIÈRE TEMPORAIRE DE PARENTALITÉ) AVEC NON PLUS UNE MOYENNE SUR LES 3 DERNIERS MOIS MAIS SUR LES 12, POUR ÉVITER QUE LES FEMMES SOIENT PÉJORÉES AU DÉBUT DE LEUR MATERNITÉ (ARRÊTS TRAVAIL FRÉQUENTS)**

⇒ **RATTRAPAGE DE LA PRIME POUR LES FEMMES AYANT ÉTÉ EN CONGÉ MATERNITÉ QUI AVAIENT ÉTÉ PÉNALISÉES PAR LEUR ABSENCE**

⇒ **RATTRAPAGE D'IJTP NON PAYÉE POUR DES AGENT -E -S EN CONGÉ MATERNITÉ , PATERNITÉ , ACCUEIL DE L'ENFANT OU ADOPTION**

⇒ **MISE EN PLACE DE DISTRIBUTEURS DE PROTECTIONS HYGIÉNIQUES GRATUITES DANS PLUSIEURS CSE AINSI QUE LA MISE EN CONFORMITÉ DES WC ET DES VESTIAIRES FEMMES**

⇒ **MISE À DISPOSITION DE SALLE D'ALLAITEMENT DANS CERTAINS CSE AVEC INDICATION DE LEUR EMPLACEMENT (EN COURS)**

⇒ **PLUS LARGEMENT, DES LUTTES QUOTIDIENNES CONTRE TOUTES LES FORMES DE HARCÈLEMENT OU DE VIOLENCE SEXISTE ET SEXUELLE.**

⇒ **LIVRET PARENTALITÉ**

NOS REVENDICATIONS

• **UN OBJECTIF DE RECRUTEMENTS DE FEMMES PLUS IMPORTANT POUR PASSER LA BARRE DES 30%**

• **UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE RECRUTEMENTS DE FEMMES DANS LES MÉTIERS SOUS REPRÉSENTÉS, NOTAMMENT LES MÉTIERS TECHNIQUES**

• **LA PÉRENNISATION ET L'ÉLARGISSEMENT DE LA MISE EN PLACE DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES GRATUITES AINSI QUE LA MISE EN CONFORMITÉ DES WC ET VESTIAIRES FEMMES DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS**

• **LA GÉNÉRALISATION DES SALLES D'ALLAITEMENT**

• **LA MISE EN PLACE D'UN CONGÉ MENSTRUEL**

• **DES VÉRITABLES MESURES DE PRÉVENTION CONTRE LE SEXISME À LA SNCF**

• **L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONGÉS SPÉCIAUX POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES.**

La fédération SUD -Rail a mis en place la commission PLURI'ELLES traitant de la mixité et luttant contre toutes les formes de discrimination (liée au handicap , raciale , homophobe , sexiste...)

Elle permet de mutualiser, entre les syndicats de la fédération SUD-Rail, les problèmes rencontrés, les solutions trouvées et les actions à mener dans le respect de l'accord égalité mixité, et partir à la conquête de nouveaux droits.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

SUDRAILCOMPLURIELLES@GMAIL.COM

